
Etude de caractérisation des ordures ménagères résiduelles

Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

24, Rue du Vieux Pont

Bp 10

47440 Casseneuil

[Voir le site internet](#)

Maëlle Glorennec

mglorennec@grand-villeneuvois.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois a souhaité connaître la proportion de chaque type de déchets dans les ordures ménagères résiduelles de son territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif principal de cette action était de déterminer la priorité à donner aux actions prévues dans le cadre du PLPD, en fonction de la composition des ordures ménagères. De plus, une caractérisation des ordures ménagères permet d'observer l'impact des collectes sélectives et la part des déchets recyclables dans les ordures résiduelles des ménages, donc de connaître la qualité de la collecte sélective.

Résultats quantitatifs

Des données précises sont ressorties de cette étude. Ainsi, nous savons désormais que 1/4 des ordures ménagères produites sur le territoire sont composées de restes alimentaires : les actions "compostage" et "gaspillage alimentaire" sont donc prioritaires. Les déchets de pain notamment représentent l'équivalent de 24 baguettes par habitant et par an. Par ailleurs l'observation du taux de déchets recyclables dans les OM nous apprend que le tri conforme des déchets nous permettraient de réduire les ordures ménagères enfouies de plus de 100 kg, c'est-à-dire d'environ un tiers.

Résultats qualitatifs

Les résultats produits et leur analyse nous ont appris quelles étaient les différences entre les ordures ménagères produites sur le territoire de l'Agglomération et les résultats au niveau national (MODECOM 2007).

MISE EN OEUVRE

Planning

Juillet - septembre 2013 :

Prise de contact avec des bureaux d'études, demande de devis

Octobre 2013 :

Validation de la réalisation de l'opération par le Conseil Communautaire du Grand Villeneuvois

Choix du bureau d'études (groupement Ecobox - Verdicité)

Demande de subvention auprès du Conseil Général du Lot et Garonne

Novembre 2013 :

Définition de la méthodologie et de la date de réalisation de la caractérisation

Définition du plan d'échantillonnage et de la grille de tri

Décembre 2013 :

Réalisation de la caractérisation

Janvier 2014 :

Restitution des résultats

Moyens humains

Pendant les 4 journées d'échantillonnage et de caractérisation :

1 encadrant du bureau d'études et 3 trieurs

1 agent du service environnement

Moyens financiers

Coût de l'étude de caractérisation : 16 182 €

Moyens techniques

Les 12 bennes OM correspondant aux échantillons prévus

Un hangar pour réaliser le tri des échantillons

Bacs pour le contenu des bennes hors de l'échantillon

Matériel fourni par le bureau d'étude : caisses, balances, EPI, pelles, table de tri, poubelles.

Partenaires mobilisés

CG 47

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'action est reproductible dans tous les services de gestion des déchets ménagers.

Difficultés rencontrées

La grille de tri préparée avec le bureau d'étude était spécialement conçue pour observer l'impact de mesures de prévention des déchets : ainsi, par exemple, les couches faisaient l'objet de deux sous-catégories (enfants et adultes) afin de pouvoir déterminer l'intérêt potentiel d'action autour des changes lavables. Il a ainsi été observé que les couches enfants représentent 6,6% des ordures ménagères soit presque 20 kg par habitant par an.

Recommandations éventuelles

Le fait de réaliser cette opération avec l'appui d'un bureau d'études permet une analyse exhaustive des résultats.

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Janvier 2015

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale